

Tourisme et loisirs

« Enpartance, outil de mutualisation »

Depuis mars 2008, les syndicats, les comités d'entreprise et les salariés d'Île-de-France disposent désormais d'une nouvelle association de tourisme social. Adhérente au réseau de l'Ancav-TT, Enpartance est un outil associatif. Destiné à permettre aux salariés franciliens et à leurs familles d'accéder aux vacances, à la culture au sport et aux loisirs. Un bon moyen permettant de mieux mutualiser ces activités. Entretien avec Patrice Chanson, président d'Enpartance.

nvo espace élus – La région Île-de-France possédait déjà deux associations de tourisme social. Pourquoi avoir créé Enpartance ?

Patrice Chanson – En effet, depuis 1985 il existait deux structures dans la région. Travail vacances tourisme (TVT), qui rayonnait essentiellement sur le département de la Seine-Saint-Denis, et Loisirs tourisme Paris (LTP), dont le champ d'action se situait principalement sur Paris et quelques autres départements d'Île-de-France. Compte tenu des besoins et de la réalité du salariat d'Île-de-France, il fallait redimensionner ces outils pour dépasser ces limites géographiques et, ainsi, doter les 7 500 comités d'entreprise franciliens et autres collectivités (COS et CASC notamment) qui représentent tout de même 20 % des CE du pays, d'un outil aux contours de la région capitale. Une région qui concentre le plus grand nombre de salariés qui ne partent jamais en vacances. Un paradoxe énorme dans la région la plus visitée au monde chaque année. Le redimensionnement de ces associations à l'échelle de la ré-

gion permet de renforcer et redynamiser les moyens d'actions aux services des salariés et leurs familles. C'est dans cet esprit que l'union régionale CGT Île-de-France (Urif) en tant que membre fondateur, avec la majorité des unions départementales d'Île-de-France, s'est inscrite afin de participer activement à faire vivre le droit aux vacances de qualité pour tous.

Elle marque aussi sa volonté de mettre en avant les atouts du tourisme social dans une région où le tourisme marchand est en position de quasi-monopole. C'est à l'évidence un enjeu syndical mais aussi économique pour les comités d'entreprise et organismes équivalents, les COS et les CASC pour les collectivités locales.

Qui adhère à l'association Enpartance ?

Actuellement, Enpartance compte près de 900 adhérents. Des collectivités telles que des comités d'entreprise du secteur privé, des COS et des CASC pour les organismes qui gèrent l'action sociale et culturelle pour les agents des collectivi-

tés territoriales, mais aussi quelques centres communaux d'aide sociale (CCAS). Des structures syndicales (unions locales, unions départementales et unions syndicales professionnelles CGT), des syndicats également sont adhérents en tant que tels. Mais aussi des associations de retraités. Enfin, nous comptons plusieurs centaines d'adhérents individuels. Des salariés et leurs familles, souvent issus de petites entreprises dépourvues d'institutions représentatives du personnel (IRP) et de syndicats. Ils bénéficient ainsi des avantages proposés collectivement (carte loisirs, billetterie, et catalogues divers) y compris ceux du réseau lié à l'Ancav-TT.

Faire vivre le droit aux vacances pour tous implique notamment la mise en commun des moyens existants. De ce point de vue, quel rôle peut jouer Enpartance ?

Nous avons l'ambition d'être l'outil de la mutualisation en matière d'activités de vacances, de loisirs et de culture. Il n'est plus possible d'accepter comme



PATRICE CHANSON
est président
de l'association
Enpartance

une fatalité le fait qu'une majorité de salariés (trois sur cinq) ne puissent pas bénéficier des « prestations » d'un CE sous prétexte qu'ils travaillent dans une très petite entreprise. J'ajoute que souvent ce sont les mêmes qui ont le moins de garanties, les plus bas salaires et les statuts les plus précaires. C'est une réalité aussi en Île-de-France. Pas étonnant dans ces conditions que pour eux, la question des vacances ou de l'accès à la culture et aux loisirs ne soit pas une priorité. Pour la CGT, il faut inverser la vapeur. C'est une question de justice sociale. La mise en œuvre aussi d'un syndicalisme plus solidaire. Certes, tout ne

dépend pas de nous, mais à notre place, nous avons du travail à faire. Notre intégration au réseau associatif national de l'Ancav-TT, engagée sur ce terrain depuis longtemps, constitue un atout certain. Le fait d'avoir de nombreux CE et collectivités adhérents à ce réseau nous permet de proposer à tous les adhérents, collectifs et individuels, y compris et surtout les salariés que j'évoquais à l'instant, l'accès à toutes les activités proposées à des conditions nettement plus intéressantes. Nous mettons tous les moyens en commun. Une déclinaison du principe « *de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins* ». Reste que les moyens ne sont pas illimités. Au contraire même, les restructurations, les réductions d'effectifs et autres fermetures d'entreprises (dans le privé et dans le public) réduisent sensiblement à la fois les budgets des CE et des collectivités ainsi que les salariés qui peuvent en bénéficier. Avec d'autres, nous sommes évidemment engagés dans la bataille syndicale pour des droits et des moyens nouveaux pour les CE.

Quels sont les principaux objectifs d'Enpartance ?

Faire du droit de partir en vacances un droit fondamental. Les congés payés existent, mais combien peuvent vraiment en profiter faute de moyens ? Et puis, plus simplement, faire découvrir la mer et la montagne à ceux qui ne les connaissent pas. Dans une région pourtant riche, où plus d'un salarié sur deux et deux enfants sur trois ne savent pas ce que sont des vacances, notre objectif est de faire en sorte que ces gens, souvent des salariés pauvres, et leurs familles puissent, eux aussi, pouvoir dire « *j'ai pris des vacances* ». On sait com-

bien le fait de partir est un élément structurant des individus. C'est un besoin social, surtout lorsqu'on vit toute l'année dans une HLM. On mesure bien cela lorsqu'on organise nos sorties annuelles à la mer. C'est extraordinaire !

Les comités d'entreprise sont au centre de la vie de l'association. Ils sont divers et n'ont pas tous les mêmes moyens. Or, leur implication conditionne la réussite de vos objectifs. Comment les choses se passent-elles avec eux ?

Nous travaillons essentiellement avec les comités d'entreprise. Ils connaissent les besoins des salariés. Les CE sont, en quelque sorte, notre lien direct avec les salariés. Nous travaillons avec eux sur toutes les questions. Mais leurs tailles, leurs histoires, leurs diversités syndicales et, bien sûr, leurs différences de moyens font qu'ils n'ont pas tous les mêmes réponses aux questions soulevées. C'est ainsi et ça n'est pas forcément un handicap. Il faut simplement débattre pour convaincre de la justesse des valeurs que porte Enpartance. Des valeurs d'ailleurs partagées globalement par le mouvement syndical au sein de l'Union nationale des activités de tourisme (UNAT). La présence de structures syndicales aide à apporter des réponses. Par exemple, définir la place du tourisme social par rapport à celle du tourisme marchand dans nos activités est un choix d'orientation syndicale. Pas seulement un simple choix des élus du CE. Sur ces questions, comme sur d'autres d'ailleurs, nous pensons qu'il faut renforcer les liens qui existent entre le syndicat et les élus dans les différentes IRP. Pas seulement au moment des élections. Mais



Partir est un élément structurant des individus.

dans la permanence des activités afin que les élus soient moins isolés.

Quels sont les projets d'Enpartance pour 2009 ?

Nous voulons prolonger ce qui existait auparavant avec TVT et LVT. Mais nous voulons aussi en développer d'autres. D'abord faire partir le plus grand nombre de salariés et leurs familles en vacances. Dans l'esprit de ce que j'expliquais tout à l'heure. Si notre dimension régionale élargit nos possibilités, elle nous donne aussi dans ce domaine d'autres responsabilités.

Ainsi, notre conseil d'administration d'octobre dernier a décidé de plusieurs initiatives originales pour faire connaître l'association : présence lors de « Banlieue bleue, village du monde », organiser le salon des

artistes amateurs au printemps, en association avec des CE, être présents aux « Journées de la science » et au « Festival de l'Oh » organisé par le conseil général du Val-de-Marne. Nous voulons aussi organiser une journée champêtre pour le droit aux vacances pour tous et en collaboration avec le syndicat des égoutiers de Paris, une visite des égouts sur le thème des « travailleurs du dessous de Paris ». D'autres initiatives encore sont programmées tout au long de l'année. Ouvertes au plus grand nombre de Franciliens. Encore une fois en lien avec les CE et les syndicats dont les militants s'impliquent énormément depuis un an pour qu'Enpartance puisse se développer.

Propos recueillis par Michel Scheidt

CONTACT



Par courrier : Enpartance Île-de-France,
11 rue Bellan, 75002 Paris.
Téléphone : 01.48.30.95.16.
Courriel : tv93@wanadoo.fr